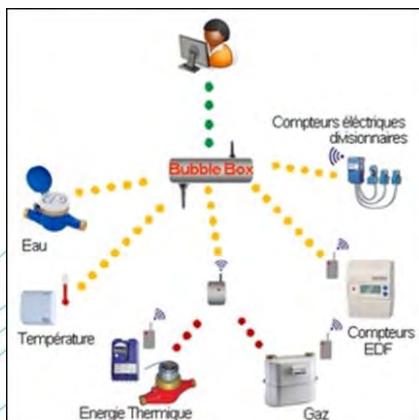




MESURE ET COMPTAGE DE L'ÉNERGIE ET DES FLUIDES ÉNERGÉTIQUES

Industrie – Tertiaire - Collectivités



CONTEXTE et ENJEUX :

Que ce soit pour bien gérer ses énergies, ou pour répondre à une obligation réglementaire, la mesure et l'enregistrement des consommations d'un site permettent de se donner les moyens d'en faire une analyse appropriée pour maîtriser ses dépenses énergétiques dans la durée

Journée Technique ATEE - ARTS ET METIERS

Jeudi 30 mars 2017

Arts et Métiers
Campus de Lille

8, Boulevard Louis XIV
LILLE

La mise en place d'un **Plan de comptage** doit être pensée et adaptée en fonction des besoins, pour le choix des compteurs, la fréquence et la transmission de leur relevés, et la bonne exploitation des données.

C'est la fréquence des relevés, et leur historique, qui déterminera la finesse des analyses pouvant être faites. Plus celle-ci est élevée, plus il sera facile d'identifier et de trouver l'explication de ce qui se passe au niveau des procédés ou des usages.

On parlera alors de **Plan de mesurage**.

D'après l'ADEME, si l'investissement ne dépasse pas 5% de la facture énergétique annuelle, il est récupéré en un an, voire moins !

Le Groupe Nord-Pas de Calais de la Délégation ATEE Hauts de France vous invite à participer à des débats sur ces thèmes au campus Arts et Métiers de Lille le Jeudi 30 mars 2017.





Compteurs volumétriques

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

14h00 – Introduction et objectifs de la journée –

Jordan TESSE – Président, ATEE Hauts de France, Groupe NORD-PAS DE CALAIS

Philippe DEGOBERT – Directeur du Programme Mastère Spécialisé "Manager en Gestion des Énergies Nouvelles"

14h30 – Élaboration d'un plan de comptage, choix du matériel, exploitation des données :

Eric SENECHAL - CETIM

- Les différentes étapes dans la mise en place d'un plan de comptage et de mesure
- Les différents appareils de mesures (Fluides – eau, vapeur, gaz, électricité ...)

15h30 – Métreologie - Assurance de la qualité de la mesure dans la durée:

- Bonnes pratiques à mettre en place pour garantir dans le temps la qualité de la mesure énergétique
KIMO Instruments (sous réserve)

16h00 – REX sur la mise en place d'un Plan de mesurage :

- Outils d'exploitation d'un plan de mesurage - ALERTEO (Sous réserve)
- Logiciel de suivi et de pilotage des consommations de bâtiments tertiaires: **jean-Thibaut GAY** (EffiPilot)
- Retour d'un maître d'ouvrage – **Christophe ACHTE** – MINISTÈRE DE LA DEFENSE
- Retour d'un industriel cherchant à optimiser les ressources non renouvelables - BONDUELLE (Sous réserve)

17h00 – Instrumentation innovante :

- DISTRAUME – **Tair RAHBA**
- Capteur non invasif de mesure – **Ouafae COHIN** – SATT NORD

17h30 – Visite – Suivi de comptages à Arts et Métiers– Instruments et logiciel :

18h00 – Questions- réponses - Clôture de la journée



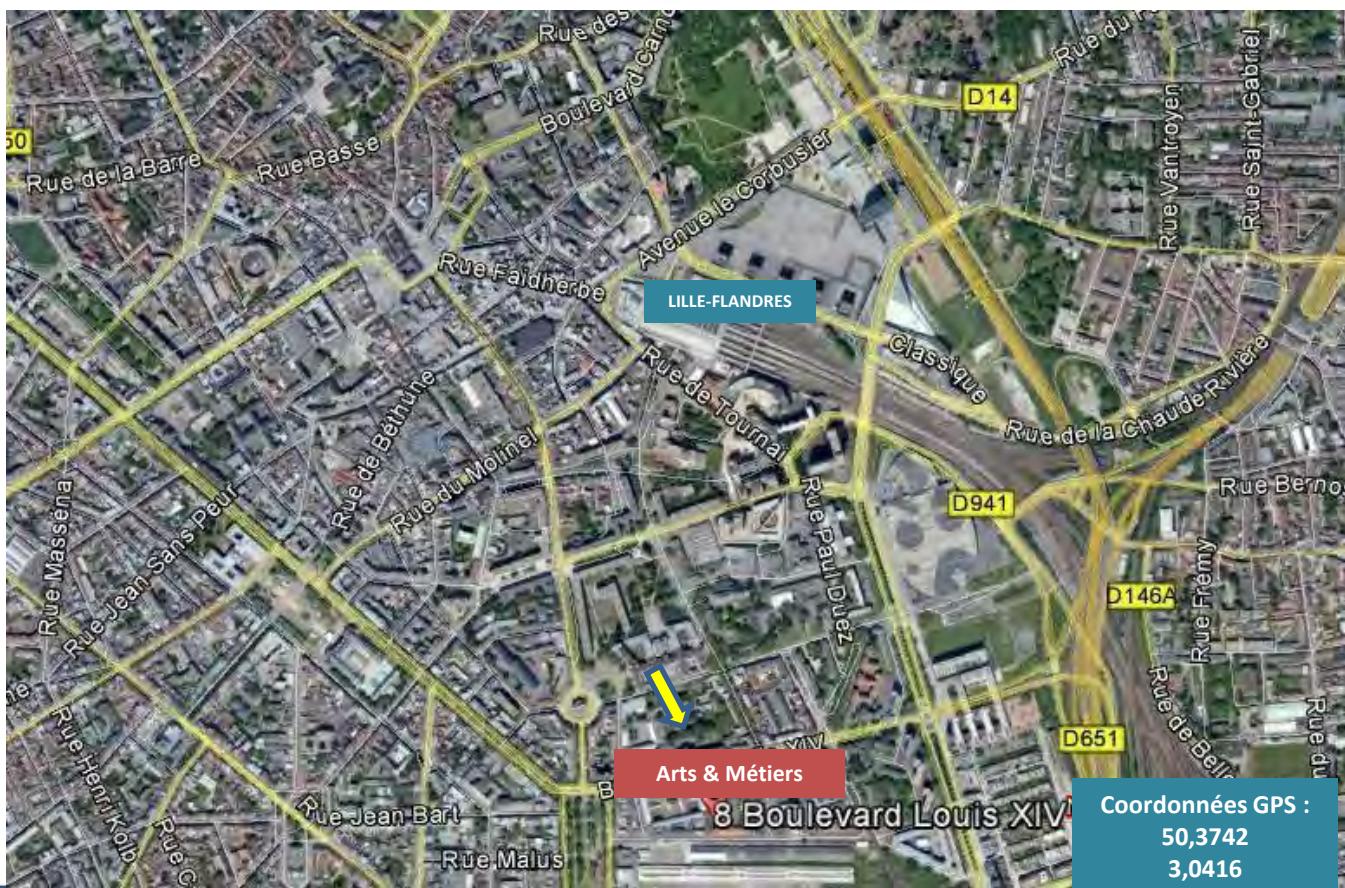
Animation des débats

Éric SÉNÉCHAL – CETIM / Bureau ATEE NPdC

Hubert DELÉARDE – Vice-président Groupe NPdC de l'ATEE HAUTS DE FRANCE

PLAN D'ACCÈS

ENSAM – Arts & Métiers ParisTech – 8, Boulevard Louis XIV – LILLE



INSCRIPTION

Pré-inscription possible en ligne

**ATEE NPdC – 37, av du Mal de Lattre de Tassigny – 59350 SAINT-ANDRE
Ou par mail à : npc@atee.fr**

Je m'inscris à la "Réunion d'information" du 30 mars 2017

1 - Je suis adhérent ATEE, "Personne physique" ou, Représentant ou agent de "Personne morale"
et à jour de la cotisation 2017. - N° Adhérent : _____ (obligatoire)

- Je suis salarié ou indépendant : je verse : 36 € (dont TVA 20% - 6 €)
 - Je suis enseignant ou retraité : je verse : 30 € (dont TVA 20% - 5 €)
 - Je suis étudiant ou demandeur d'emploi : 0 € (gratuit)

Chèque à établir à l'ordre de : ATEE - Une facture vous sera adressée à l'encaissement

2 - Je ne suis pas adhérent à l'ATEE:

- Je profite de la 1^{ère} manifestation gratuite offerte aux nouveaux adhérents de l'ATEE : Je m'inscris et J'adhère pour 2017 :

- Je suis salarié ou indépendant : je verse : 88 € (exonéré de TVA)
 - Je suis enseignant ou retraité : je verse : 45 € (exonéré de TVA)
 - Je suis étudiant/demandeur d'emploi : je verse : 35 € (exonéré de TVA)

Je m'inscris seulement à cette manifestation : je verse 96 € (dont TVA 20% - 16€)

Chèque à établir à l'ordre de : ATEE - Une facture vous sera adressée à l'encaissement

Nom/Prénom:

Société : _____ Fonction : _____

Adresse:

Code postal : Ville : Code NAF (ex code APE) :

Tél : Mob : E Mail:

Merci de préciser l'adresse de facturation si différente de la précédente :

L'ATEE rassemble tous les acteurs concernés dans leur activité professionnelle par les questions énergétiques et environnementales (petites et grandes entreprises, sociétés de services, organismes publics, collectivités territoriales, universités ...)

Elle compte plus de 2200 adhérents.

Elle a un rôle d'alerte et d'information sur les dernières nouveautés techniques, sur les tendances économiques et tarifaires, ainsi que sur les évolutions réglementaires nationales ou internationales.

Force de proposition reconnue, souvent consultée par les pouvoirs publics, l'ATEE est objective et indépendante.

Elle intervient ainsi dans trois domaines principaux :

- Les choix en matière d'énergie
- L'efficacité énergétique des équipements et des procédés
- La protection de l'environnement.



L'association compte également quatre Clubs :

- Le **Club Cogénération** œuvre pour le développement de la cogénération en France et en Europe;
- Le **Club C2E** s'attache à la mise en œuvre pratique du dispositif des Certificats d'économie d'énergie
- Le **Club Biogaz** vise à favoriser le développement des filières de production et de valorisation du biogaz
- Le **Club Stockage d'énergies** œuvre pour la promotion du stockage des énergies en France.



Avec ses délégations régionales, l'association organise chaque année plus 50 colloques et visites d'installations techniques dans ses domaines d'expertises (maîtrise de l'énergie, cogénération, biogaz ...) dans toute la France.



L'ATEE publie "ÉNERGIE Plus"
La revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie.